



## ATELIER DU TERRITOIRE



**23 / 24 avril 2018**

### 1. Introduction rappel

---

#### 1.1 Rappel du déroulement

Le Schéma de Cohérence Territoriale entre dans sa phase de réalisation réglementaire. L'objectif est de produire à partir de Juin 2018 le diagnostic stratégique et l'Etat Initial de l'Environnement, qui devront être validés cette même année.

3 ateliers territoriaux ont été organisés avec les acteurs du territoire :

- Atelier « Environnement », le lundi 23 avril du 10h à 12h30
- Atelier « Structuration du territoire, mobilités, équipements, démographie et logements », le mardi 24 avril de 10h à 12h30
- Atelier « Économie, agriculture, tourisme et paysages », le mardi 24 avril de 14h30 à 16h

Ces ateliers ont permis de :

- Partager la 1ère lecture du diagnostic territorial sur les différents champs thématiques
- Enrichir les analyses/ compléter/ fournir des éléments et données complémentaires
- Cibler les approfondissements à réaliser pour compléter la lecture des enjeux territoriaux et préparer utilement la phase de projet

#### 1.2 Participants :

Les ateliers ont réuni environ 43 acteurs du territoire.

La répartition par ateliers est la suivante :

- Atelier « Environnement » : 16 participants
- Atelier « Structuration de territoire, mobilités, équipements, démographie et logements » : 7 participants
- Atelier « Économie, agriculture, tourisme et paysages » : 20 participants



## 2. Synthèse des débats

### Atelier « Structuration du territoire, mobilités, équipements, démographie et logements »

#### Les enseignements de l'atelier

Ce deuxième atelier a mobilisé un nombre restreint mais divers d'acteurs du territoire (État, collectivités, association, agence publique). Cette diversité des participants a permis des discussions riches des différents points de vue et des différentes sensibilités. Grâce à une bonne appropriation du format de l'atelier, les échanges ont été approfondis et constructifs. Ils ont permis d'apporter des éléments de connaissances et de réflexions pertinents pour compléter le pré-diagnostic du SCoT.

Les principaux enjeux retenus des échanges de cet atelier :

- Conservation et affirmation de l'identité du territoire, qui présente de fortes spécificités tout en bénéficiant de la proximité de centres urbains.
- Nécessité de mettre en adéquation l'offre de services et l'offre de logements avec les attentes et besoins des habitants mais aussi avec les évolutions sociodémographiques en cours et à venir.
- Développement respectueux des ressources foncières et de l'environnement.
- Mise en cohérence de l'armature territoriale du SCoT avec les ambitions en matière de transports.
- Développement d'une offre multimodale de transports plus performante, favorisant un recours optimisé aux différents modes de transport.
- Nécessité de traiter de manière la plus transversale possible les éléments du diagnostic.

#### Tableaux de synthèse des contributions

DEMOGRAPHIE
<b>Compléments, discussion sur le diagnostic présenté</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; L'accueil de nouveaux arrivants peut être rendu compliqué par le manque de foncier disponible, aspect mis en évidence lors de la refonte des PLU de ses dernières années.</li> <li>&gt; La baisse du rythme de construction dans la dernière période a eu un impact direct sur les évolutions démographiques récentes.</li> <li>&gt; La Vallée de la Drôme est un des lieux privilégiés par les jeunes ménages quittant Valence pour sa périphérie afin de s'y installer.</li> <li>&gt; La diffusion de la croissance a notamment été permise par le développement des infrastructures routières.</li> <li>&gt; Un déficit en emplois est observé sur le territoire (70 emplois pour 100 actifs), celui-ci engendre une forte dépendance vis-à-vis de Valence notamment.</li> </ul>
<b>Études/sources de données à mobiliser</b>
>

DEMOGRAPHIE
<b>Analyses complémentaires / approfondissements attendus</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Faire le lien entre l'état des documents d'urbanisme communaux et les dynamiques démographiques récentes.</li> <li>&gt; Nécessité de croiser les analyses démographiques avec les analyses économiques.</li> <li>&gt; Prendre en compte les personnes qui télé-travaillent dans les calculs car ces personnes peuvent être détachées du lieu d'implantation de leur entreprise.</li> </ul>
<b>Grands enjeux et pistes pour la suite</b>
>

STRUCTURATION DU TERRITOIRE
<b>Compléments, discussion sur le diagnostic présenté</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Fonctionnement en « quadrilatère » des deux communes drômoise (Loriol et Livron) et des deux communes ardéchoises (Le Pouzin et La Voulte-sur-Rhône), avec un ensemble de villes proches.</li> <li>&gt; Valence possède un niveau d'attractivité bien supérieur à celui de Montélimar (750 actifs de la Drôme vont travailler dans le Montilien contre 3700 dans le Valentinois), ceci étant dû à la barrière naturelle sud des « collines de Mirmande ».</li> <li>&gt; L'axe Valence – Crest – Die a participé très activement à l'essor de la Vallée de la Drôme.</li> <li>&gt; Puy-St-Martin est plutôt tourné vers Montélimar.</li> </ul>
<b>Études/sources de données à mobiliser</b>
<b>Analyses complémentaires / approfondissements attendus</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Ne pas oublier de prendre en compte la complémentarité fonctionnelle avec l'Ardèche (au-delà du Rhône).</li> <li>&gt; Faire apparaître les unités urbaines et les aires urbaines (découpages INSEE) sur les cartes.</li> <li>&gt; Intégrer l'ensemble des grands axes structurants (notamment Crest – Puy-St-Martin – Romans – Montélimar).</li> </ul>
<b>Grands enjeux et pistes pour la suite</b>
> Prise en compte du contexte plus large dans lequel s'inscrit le territoire du SCoT

EQUIPEMENTS
<b>Compléments, discussion sur le diagnostic présenté</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Des professionnels paramédicaux éprouvent des difficultés pour trouver un local où exercer leurs activités à Crest.</li> <li>&gt; Pour certains actes médicaux (les accouchements, notamment), les destinations de Romans et de Montélimar sembleraient privilégiées.</li> </ul>

<b>EQUIPEMENTS</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Evolution des profils des médecins : souhait de se regrouper en maison médicale afin de diminuer les amplitudes horaires.</li> <li>&gt; La compétence « petite-enfance » a été prise par l'intercommunalité CCVD. À ce titre, des structures multi-crèches ont notamment été développées.</li> <li>&gt; Le projet de lycée sur Loriol / Livron n'est apparemment plus d'actualité.</li> <li>&gt; Le projet de fibre sur les départements de la Drôme et de l'Ardèche est en cours de réalisation. Certains sites et certaines entreprises ont été desservis en priorité.</li> </ul>
<b>Études/sources de données à mobiliser</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Se rapprocher d'Ardèche Drôme Numérique (ADN) pour connaître le planning de réalisation de l'implantation de la fibre dans le territoire.</li> <li>&gt; Emilie Billard de la CCVD concernant les Maisons de services au public.</li> <li>&gt; Joseph Safadi de la CCVD concernant les équipements à la petite enfance.</li> </ul>
<b>Analyses complémentaires / approfondissements attendus</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; S'interroger sur la complémentarité ou sur la concurrence entre l'offre déployée dans les CHU de Crest et de Valence.</li> <li>&gt; Actualiser dans la mesure du possible les informations de 2013 sur le recours aux différents hôpitaux.</li> <li>&gt; Réseau d'écoles supplémentaires : Collèges Montessori à Alex, école Montessori à Véronne, les Amanins à la Roche sur Grane..., qui contribue à l'attractivité du territoire.</li> <li>&gt; Ne pas oublier d'évoquer les Maisons de Services.</li> </ul>
<b>Grands enjeux et pistes pour la suite</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Il est important de valoriser l'offre de santé interne au territoire (notamment le CHU de Crest) et d'attirer des jeunes médecins.</li> <li>&gt; L'offre scolaire est particulièrement structurante au sein des territoires, et un élément d'attractivité fort méritant d'être valorisé (du lycée de Crest aux offres scolaires alternatives en passant par le CFA de Livron-sur-Drôme)</li> </ul>

<b>HABITAT</b>
<b>Compléments, discussion sur le diagnostic présenté</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; L'offre de logement (actuellement surtout de la maison individuelle) ne répond pas toujours aux besoins des populations.</li> <li>&gt; Une spécificité du territoire réside dans son caractère résidentiel marqué.</li> <li>&gt; Un taux de vacance relativement important est identifié sur le territoire, quoiqu'assez localisé (centres anciens). Il est également à noter qu'une part de la vacance est nécessaire au fonctionnement du marché.</li> <li>&gt; Le développement de parc locatif se heurte bien souvent au bon vouloir des promoteurs. La maison individuel reste le mode d'habitat le plus économique à produire, sur le court terme tout</li> </ul>

<b>HABITAT</b>
<p>du moins. Un manque de logement en location se fait sentir sur le territoire.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Un opérateur foncier est désormais positionné sur le territoire.</li> <li>&gt; Projet à Livron de rénovation du parc HLM en écoquartiers.</li> </ul>
<b>Études/sources de données à mobiliser</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; L'ADIL dispose de chiffres plus récents que ceux mentionnés dans le pré-diagnostic concernant la thématique Habitat pour la CCVD.</li> <li>&gt; L'ADIL travaille en ce moment sur le phénomène de la vacance à partir de la donnée cadastrale MAJIC et est en mesure de livrer des données à l'échelle infra-communale.</li> <li>&gt; Il est indispensable d'intégrer les conclusions du bilan du PLH de la CCVD (qui court jusqu'en Octobre 2018) car de très fortes évolutions se sont opérées depuis la phase diagnostic du PLH sur laquelle se base actuellement ce pré-diagnostic.</li> </ul>
<b>Analyses complémentaires / approfondissements attendus</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Calculer le point mort à l'échelle communale.</li> <li>&gt; Il est important de resituer le rythme de construction dans un temps long car la période 2004-2008 ne peut être considérée comme une référence, il s'agissait d'une période exceptionnelle avec une dynamique de construction très forte.</li> <li>&gt; Il est important d'analyser également la dynamique du parc existant, et notamment d'examiner les mutations au regard du vieillissement de la population. Il pourrait être intéressant de dresser la pyramide des âges des propriétaires occupants.</li> <li>&gt; Mesurer le renouvellement du parc existant, enjeu de rénovation.</li> <li>&gt; Mettre en lien la forme de l'habitat avec la consommation foncière et le coût de l'habitat.</li> <li>&gt; Les analyses spatialisées par bassins de vie seront bien plus pertinentes.</li> </ul>
<b>Grands enjeux et pistes pour la suite</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Diversification de l'offre de logement pour répondre au mieux aux attentes des différentes catégories de population...</li> <li>&gt; ... avec une prise en compte des réalités du marché et des attentes des habitants dans les projections sur le développement du parc (toujours une forte demande en habitat individuel, etc.)</li> <li>&gt; La rénovation énergétique du bâti.</li> </ul>

<b>MOBILITÉ</b>
<b>Compléments, discussion sur le diagnostic présenté</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Le Conseil départemental a développé une large offre de transport à la demande. Cette question est notamment ressortie dans le cadre des contributions au SRADDET de la région Auvergne-RhôneAlpes.</li> <li>&gt; Le projet de déviation de Livron-sur-Drôme est prévu entre fin-2019 pour le début de l'opération, et 2025 pour la livraison.</li> </ul>

## MOBILITÉ

- > Des aménagements se développent un peu partout sur le territoire en faveur du stationnement et du partage de voirie (à Crest, à Saoû, notamment).
- > L'objectif affiché du Département est, aujourd'hui, de réduire la largeur des voiries destinées aux voitures au profit des autres modes de circulation (modes doux).
- > Concernant l'usage du vélo, l'insécurité et le manque de place de stationnement (arceaux) sont les principaux freins à son développement.
- > Des réflexions sont menées actuellement sur la circulation aux alentours du lycée polyvalent FJ Armorin de Crest.
- > La compétence « Transports » est passée à la Région Auvergne-Rhône-Alpes au 1<sup>er</sup> janvier 2018.
- > Un manque de fiabilité sur les horaires d'arrivée n'incite pas à l'inter-modalité (incertitudes sur la prise de correspondances).
- > L'affirmation « localisation par toujours attractives » des aires de covoiturage pose question : pour les personnes présentes ces dispositifs ont été conçus en collaboration avec les communes et présentent un fonctionnement a priori satisfaisant. L'aspect qualitatif peut en revanche être plus discuté.
- > Une nouvelle aire de covoiturage est en réflexion sur la commune de Puy-St-Martin.

### Études/sources de données à mobiliser

- > La municipalité de Crest dispose d'un schéma directeur des déplacements. Plusieurs projets sont en cours d'élaboration ou de réalisation.
- > Un collectif d'usagers des transports en commun s'est développé sur Crest, il réalise actuellement une enquête sur les besoins des habitants (fréquences, horaires ...).
- > Le Conseil Départemental (Direction des Routes) dispose de données concernant les comptages routiers sur les principaux axes.
- > Le Conseil départemental pourra également apporter des éléments complémentaires sur les aménagements liés au stationnement et du partage de la voirie.
- > L'ADIL a réalisé, il y a quelques années, une étude sur le lien entre l'essor de la circulation et l'amélioration des infrastructures sur ces itinéraires (notamment le contournement de Crest et le contournement de Soyans).
- > Observer le avant et après l'aménagement du rond-point de Crest, il est possible de demander les chiffres à la ville. Et augmentation des flux Crest-Aouste avec la zone commerciale.

### Analyses complémentaires / approfondissements attendus

- > Analyser finement les motifs et les publics des déplacements courts (< 5 km) pour comprendre pourquoi la voiture est autant utilisée sur ce type de trajet.
- > Approfondir la question de l'adéquation entre horaires des entreprises et horaires des transports collectifs, répondent-ils aux besoins des salariés ?

### Grands enjeux et pistes pour la suite

- > Développement de l'offre de transport intra-territoire, organisée autour de sa logique propre. Pour l'instant, le territoire bénéficie en grande partie de l'offre de transport des polarités voisines.

## MOBILITÉ

- > Un enjeu de prise en compte des différents besoins de mobilités (ex. personnes âgées, pour faciliter leur quotidien et éviter les comportements accidentogènes ou le placement anticipé en maison de retraite)